



## Déclaration liminaire de L'UNSA ÉDUCATION AU CDEN du 22/02/2022

Madame la Directrice Académique, M. le Préfet, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se réunit au retour des vacances qui, pour la première fois depuis 2 ans, a lieu avec moins d'appréhension : les annonces du ministre sur les modifications du protocole sanitaire ont été anticipées, directement adressées aux agents et avant les médias. La FAQ a été mise à jour dans un délai raisonnable. Ce dont nous nous satisfaisons après de multiples interventions de l'Unsa Éducation auprès de notre ministère.

Cette amélioration ne doit pas nous faire oublier le contexte difficile de la future rentrée scolaire : l'Unsa Éducation continuera d'apporter sa contribution pour que notre système éducatif public fonctionne dans les meilleures conditions possibles pour dispenser à tous les élèves un enseignement de qualité tout en préservant une qualité de vie au travail de chaque personnel (sécurité, sérénité et bien-être).

Pour cela, l'Unsa Éducation compte rester vigilante pour recréer l'attractivité des métiers de l'Éducation Nationale et pour la réduction des inégalités scolaires, deux tendances confirmées et amplifiées par la crise sanitaire.

Le SE-Unsa a alerté sur l'état d'épuisement de la profession en se basant sur une enquête réalisée auprès de ses adhérents du 31 janvier au 7 février 2022. 71,3% déclarent être très inquiets pour leur santé au regard de l'épuisement généré par la situation sanitaire à l'École. Les mois écoulés ont laissé des séquelles. Les recrutements en cours pour faire face aux besoins de remplacement doivent se poursuivre dans le 1<sup>er</sup> comme dans le 2<sup>d</sup> degré.

La même enquête indique les fortes préoccupations pour la scolarité et l'équilibre des élèves. 71% se disent très inquiets pour les apprentissages de leurs élèves et 60% pour

*l'éducation,  
notre terrain d'action*

leur équilibre. Ce n'est pas seulement « *d'école ouverte* » dont ils ont besoin mais bien d'école qui fonctionne.

Concernant l'ordre du jour de ce CDEN, la rentrée 2022 pour le 1<sup>er</sup> degré, l'Unsa Éducation tient à saluer la décision d'abonder les décharges de directrices et directeurs mais persiste à suivre de près les aspects suivants :

- en premier lieu, les décisions de fermetures et d'ouvertures, notamment celles des écoles pour lesquelles nous vous avons demandé une mise sous surveillance plutôt qu'une décision définitive,

- en deuxième lieu, les conditions d'enseignement pour les classes de CP/CE1 : elles doivent rester acceptables ou être améliorées dans les écoles où les locaux ne permettent pas un accueil optimal ; nous vous rappelons que nous ne pouvons et ne pourrions jamais cautionner les classes dédoublées en « co-enseignement » dans une seule salle avec 30-31 élèves d'éducation prioritaire et 2 adultes voire plus (enseignants, ATSEM, AESH ...) ! C'est pourquoi nous insistons à nouveau pour qu'un seuil critique de 24 soit appliqué lorsque le dédoublement se fait en co-enseignement dans une seule classe (soit 2 CP ou CE1 ou GS à 12), pour que les effectifs des autres niveaux ne soient pas surchargés, ce qui pour l'instant ne semble pas être le cas,

- en dernier lieu, la continuité de l'accompagnement et de l'apprentissage des élèves grâce au remplacement assuré. Sur ce thème, l'Unsa Éducation souhaiterait avoir la garantie que les contractuels soient maintenus jusqu'à la fin de l'année scolaire, avec un salaire conservé pendant les périodes de vacances scolaires avec des contrats adaptés.

Au nom de l'UNSA Éducation, j'espère que vous entendrez, Mme la Directrice Académique, nos demandes de vigilance et nos remarques issues des retours des enseignants du département pour une répartition des moyens cohérente avec la réalité des besoins afin que les conditions de travail soient sereines pour les élèves et leurs enseignants.

Je vous remercie, Madame la Directrice Académique, M. le Préfet, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN, de votre attention.



*l'éducation,  
notre terrain d'action*